

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville est stable en 2022 en comparaison avec l'année 2021. L'année 2022 a été marquée par un nombre conséquent de personnes qui se sont fait vacciner et/ou ont fait un test de dépistage de la Covid-19 en début d'année, alors qu'elles n'avaient pas eu de remboursement de soins sur la même période de l'année précédente. Cette hausse de la patientèle a été importante sur les premiers mois, notamment chez les plus jeunes, mais elle s'est estompée au fil des mois. Sur l'ensemble de l'année 2022, la croissance est de 3,2 % pour les patients âgés de moins de 20 ans, tandis que l'effectif diminue pour les patients âgés de 20 à 64 ans (- 0,3 %) et pour ceux âgés de 65 ans ou plus (- 1,5 %). Le nombre de patients est en **baisse de 2,7 %** dans le régime des **non-salariés** et en **hausse de 1,7 %** dans le régime des **salariés**.

En 2022, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) **diminue de 0,6 %** par rapport à l'année précédente. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **3,0 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **2,6 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin décembre 2022	Evolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin décembre 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	0,0%	-2,7%	1,7%	3,9%	0,0%	-2,7%	1,7%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,6%	-3,0%	2,6%	-0,4%	-0,6%	-3,0%	2,6%
Part des patients en ALD	25%	36%	18%	25%	25%	36%	18%

Source : MSA

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

En 2022, les réalisations du régime agricole sont **inférieures de 70 millions d'euros** aux prévisions faites cet été (sur la base des remboursements à fin mai) soit un écart de - 1,4 point entre l'évolution réelle (+ 1,8 %) et l'évolution prévue (+ 3,2 %). Cette surestimation concerne à la fois le régime des **non-salariés (- 32,5 millions)** et celui des **salariés (- 37,5 millions)**.

La raison principale est la surestimation des dépenses spécifiques liées à la Covid-19 avec un écart d'environ 70 millions. Cela se traduit notamment sur les remboursements d'analyses médicales en **laboratoire** dont les réalisations s'établissent à des niveaux inférieurs aux prévisions (- 50,0 millions) et ceux de soins d'**infirmiers** (- 21,6 millions). Les honoraires des médecins sont également inférieurs aux prévisions (- **13,6 millions** pour les **généralistes** et - **15,7** pour les **spécialistes**). En revanche, les remboursements de **médicaments délivrés en ville** (+ 20,3 millions) ainsi que les versements d'**indemnités journalières maladie** des salariés agricoles (+ 17,0 millions) se situent sensiblement au-dessus des montants prévus.

Soins de ville (1) Janv. à déc 2022 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	5 116,2	5 186,2	-70,0	2 433,4	2 465,9	-32,5	2 682,8	2 720,3	-37,5
Evolution	+1,8%	+3,2%	-1,4 pt	-0,6%	+0,7%	-1,3 pt	+4,1%	+5,6%	-1,5 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2022

Source : MSA.

(1) - Dans ce tableau, les données sont hors vaccination covid-19.

- Dans cette note, les soins de ville s'entendent hors forfait patientèle FPMT. Pour plus de détails, se reporter au champ détaillé en fin de note.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO^[1])

Les remboursements de **soins de ville** du régime agricole en décembre 2022 sont légèrement supérieurs à ceux de novembre mais restent inférieurs aux autres mois observés au second semestre 2022. Sur douze mois, la progression est de 2,2 % (après + 2,3 % sur onze mois). L'évolution reste identique depuis cinq mois à - 0,4 % dans le régime des **non-salariés** tandis qu'elle continue de ralentir dans le régime des **salariés** avec 4,7 % de hausse après 4,9 %.

Comme en novembre, les remboursements d'honoraires des **généralistes** de décembre sont sur une tendance décroissante. La baisse continue cependant de s'atténuer au fil des mois (- 4,9 % après - 5,1 %). Après un creux ponctuel en octobre, les honoraires des **spécialistes** retrouvent un niveau équivalent aux mois précédents, décembre étant en léger retrait par rapport à la reprise de novembre. La hausse PCAP est stable à 1,8 %.

Les remboursements de **soins dentaires** poursuivent le ralentissement entamé le mois précédent et atteignent une croissance de 1,9 % (après 1,7 % sur onze mois).

Pour les **masseurs-kinésithérapeutes**, les remboursements de soins sont proches du mois précédent portant l'évolution sur douze mois à 0,4 % (après 0,2 %). Depuis quatre mois les soins **infirmiers** oscillent, alternant une baisse à une hausse d'ampleur équivalente, mais globalement ils sont sur un plateau bas. L'évolution annuelle atteint - 0,5 %.

Les remboursements d'analyses médicales en **laboratoires** marquent une pause dans leur trajectoire décroissante, les dépenses de décembre se situant au même niveau que celles de novembre. Leur évolution sur douze mois est de - 14,6 % (après - 13,5 %).

Les remboursements de **transports de patients** sont en hausse quasi constante depuis décembre 2020. Ce mois intensifie encore ce mouvement. Leur hausse atteint 5,9 % (après 5,4 % fin novembre).

Les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** se stabilisent avec un mois de décembre équivalent à novembre et atteignent une croissance de 11,3 % (après 11,7 %). Concernant les **IJ ATMP**, les versements de décembre repartent après le creux de novembre mais ils restent inférieurs aux mois précédents. Leur croissance annuelle s'établit à 1,3 % (après 1,1 %).

Les remboursements de **médicaments délivrés en ville** en décembre sont supérieurs à ceux de novembre sans qu'on puisse préfigurer de la suite, ce poste étant en dents de scie ces derniers mois. La hausse s'élève à 7,6 % (après + 8,2 % fin novembre). A l'inverse, les **médicaments rétrocedés** chutent ce mois, conduisant à une accentuation de la baisse des remboursements : - 15,0 % (après - 14,1 %).

Les remboursements de **dispositifs médicaux** sont en retrait après le pic de novembre. Leur croissance est de 0,5 % fin décembre.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin décembre 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin décembre 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin décembre 2021
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,2%	-0,4%	+4,7%	+6,7%	+2,2%	-0,4%	+4,7%	+6,7%
Soins de ville hors produits de santé	+1,0%	-2,0%	+3,6%	+5,9%	+1,0%	-2,0%	+3,6%	+5,9%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-0,1%	-2,1%	+1,6%	+8,4%	-0,1%	-2,1%	+1,6%	+8,4%
- Médecins généralistes	-4,9%	-8,7%	-1,4%	+4,0%	-4,9%	-8,7%	-1,4%	+4,0%
- Médecins spécialistes	+1,8%	+0,3%	+3,0%	+8,3%	+1,8%	+0,3%	+3,0%	+8,3%
- Dentistes	+1,9%	+2,3%	+1,6%	+17,7%	+1,9%	+2,3%	+1,6%	+17,7%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-0,2%	-2,0%	+3,2%	+4,4%	-0,2%	-2,0%	+3,2%	+4,4%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+0,4%	-1,3%	+2,6%	+13,2%	+0,4%	-1,3%	+2,6%	+13,2%
- Infirmiers	-0,5%	-2,3%	+3,4%	+1,4%	-0,5%	-2,3%	+3,4%	+1,4%
Laboratoires	-14,6%	-14,0%	-15,1%	+20,8%	-14,6%	-14,0%	-15,1%	+20,8%
Frais de transports	+5,9%	+2,8%	+9,6%	+14,1%	+5,9%	+2,8%	+9,6%	+14,1%
Indemnités journalières (IJ) :	+7,6%	+2,8%	+8,5%	-3,8%	+7,6%	+2,8%	+8,5%	-3,8%
- IJ maladie	+11,3%	+5,5%	+12,4%	-7,8%	+11,3%	+5,5%	+12,4%	-7,8%
- IJ ATMP	+1,3%	-1,7%	+1,8%	+3,9%	+1,3%	-1,7%	+1,8%	+3,9%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+4,4%	+2,1%	+6,9%	+8,1%	+4,4%	+2,1%	+6,9%	+8,1%
Médicaments :	+5,7%	+3,6%	+7,9%	+8,9%	+5,7%	+3,6%	+7,9%	+8,9%
- Médicaments délivrés en ville	+7,6%	+6,0%	+9,4%	+9,2%	+7,6%	+6,0%	+9,4%	+9,2%
- Médicaments rétrocedés	-15,0%	-23,9%	-6,6%	+6,5%	-15,0%	-23,9%	-6,6%	+6,5%
LPP	+0,5%	-1,8%	+3,6%	+5,8%	+0,5%	-1,8%	+3,6%	+5,8%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO⁽¹⁾)

Les remboursements de **soins de ville** en date de soins sont en légère hausse au mois d'octobre par rapport à ceux de septembre, soit une progression de **1,5 % sur dix mois** (après 1,4 % à fin septembre). Dans le régime des **salariés**, le rythme de progression des remboursements perd 0,1 point (**3,9 %** après 4,0 %) tandis que chez les **non-salariés** il gagne 0,1 point (**- 1,1 %** après - 1,2 %). **Sur douze mois glissants**, les soins de ville du régime agricole augmentent de **1,7 %** après 1,6 %.

Après plusieurs mois en recul, les honoraires des **généralistes** observent un sursaut en octobre atténuant la baisse du taux PCAP de 0,4 point (**- 5,6 %** après - 6,0 %). A l'inverse pour les **spécialistes**, les honoraires sont en retrait par rapport à septembre portant l'évolution fin octobre à **1,2 %** (après 1,3 %).

Les remboursements de **soins dentaires** restent sur le niveau haut du mois dernier, en progression de **1,3 %** sur dix mois (après 1,1 %).

Les soins de **masso-kinésithérapie** se stabilisent ce mois-ci après une longue période de remontée progressive depuis la chute des dépenses de fin 2021. La baisse observée sur dix mois continue de ralentir avec **- 1,4 %** après - 1,6 %. La baisse des remboursements de **soins infirmiers** ralentit également avec - 2,1 % après - 2,3 % suite à un niveau au mois d'octobre supérieur à celui de septembre.

Bien qu'en légère remontée, les remboursements d'analyses médicales en **laboratoires** restent à un niveau bas comparable aux deux mois précédents. Le repli sur dix mois atteint **- 15,6 %** (après - 16,3 %).

Après une pause le mois dernier, les remboursements de frais de **transports** de patients accélèrent à nouveau. Leur progression s'établit à **3,4 %** sur dix mois (après 3,1 %).

En hausse de **11,7 %** (après + 12,2 %), les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** continuent de s'infléchir à mesure que le poids du pic de janvier lié à la vague Omicron diminue. Les montants indemnisés d'octobre sont proches de ceux d'août et septembre. Le taux d'évolution des **IJ ATMP** se stabilise quant à lui à **- 0,7 %**, avec un mois d'octobre légèrement en deçà de septembre.

Les remboursements de **médicaments** d'octobre sont à un niveau de peu supérieur au mois dernier. L'évolution PCAP continue cependant de désenfler après le pic de janvier et atteint **6,1 %** après 6,5 %.

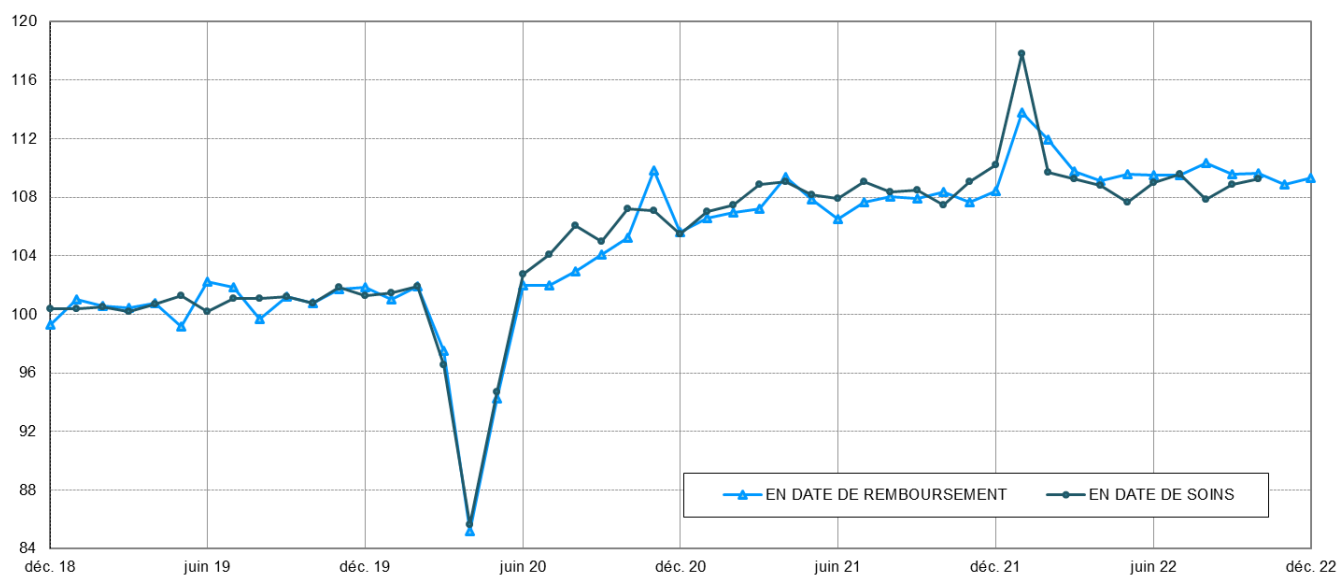
Les remboursements de **dispositifs médicaux** sont sur un plateau depuis trois mois. Leur évolution sur dix mois atteint **- 0,8 %**.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin octobre 2022 avec les remboursements à fin décembre 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin octobre 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL SOINS DE VILLE	+1,7%	-1,0%	+4,3%	+7,1%	+1,5%	-1,1%	+3,9%
Soins de ville hors produits de santé	-0,1%	-3,2%	+2,5%	+7,2%	-0,1%	-3,1%	+2,4%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-0,6%	-2,6%	+1,1%	+8,0%	-0,7%	-2,7%	+0,9%
- Médecins généralistes	-4,5%	-8,7%	-0,5%	+3,2%	-5,6%	-9,4%	-2,1%
- Médecins spécialistes	+1,0%	-0,1%	+2,0%	+7,7%	+1,2%	-0,0%	+2,3%
- Dentistes	+0,5%	+0,9%	+0,3%	+18,9%	+1,3%	+1,4%	+1,3%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-2,0%	-3,7%	+1,0%	+5,7%	-1,8%	-3,4%	+1,1%
- Masseurs-kinésithérapeutes	-1,8%	-3,3%	+0,0%	+14,6%	-1,4%	-3,0%	+0,7%
- Infirmiers	-2,1%	-3,8%	+1,5%	+2,8%	-2,1%	-3,7%	+1,2%
Laboratoires	-14,7%	-15,3%	-14,1%	+36,0%	-15,6%	-14,8%	-16,3%
Frais de transports	+4,0%	+1,3%	+7,3%	+14,8%	+3,4%	+0,7%	+6,7%
Indemnités journalières (IJ) :	+6,7%	+1,6%	+7,6%	-3,5%	+7,1%	+2,4%	+8,0%
- IJ maladie	+10,9%	+3,8%	+12,3%	-7,6%	+11,7%	+4,6%	+13,0%
- IJ ATMP	-0,5%	-2,1%	-0,2%	+4,4%	-0,7%	-1,4%	-0,6%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+5,1%	+2,6%	+8,1%	+7,0%	+4,3%	+2,1%	+6,9%
Médicaments :	+7,0%	+4,5%	+9,8%	+7,5%	+6,1%	+4,0%	+8,3%
- Médicaments délivrés en ville	+8,9%	+6,8%	+11,2%	+7,6%	+8,0%	+6,4%	+9,7%
- Médicaments rétrocédés	-12,4%	-21,6%	-3,6%	+6,1%	-14,5%	-23,3%	-6,2%
LPP	-0,5%	-2,6%	+2,4%	+5,6%	-0,8%	-3,1%	+2,4%

Source : MSA.

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

TOTAL SOINS DE VILLE - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100 = moyenne 2016



Source : MSA

5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO^[1])

En date de soins CVS-CJO, les remboursements de cliniques privées **augmentent de 2,0 %** sur les dix premiers mois de l'année 2022 en comparaison avec la même période de l'année précédente. Cette croissance est principalement portée par les dépenses du régime des salariés agricoles avec 4,3 %. Pour le régime des non-salariés, l'évolution est de 0,1 %.

En 2022, les dépenses relatives à l'**ODMCO** dépassent le niveau observé les années précédentes, y compris avant la crise sanitaire. Fin octobre, elles augmentent de **1,6 %** et sont proches du niveau haut observé le mois précédent. La part tarif¹ est en légère hausse de 0,1 %. Les dépenses de médicaments en sus sont toujours en forte progression et atteignent une croissance de 19,0 %, en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication. Les remboursements des dispositifs médicaux en sus augmentent de 1,1 %.

Après un niveau élevé de remboursement au premier semestre 2022, la croissance des frais de séjours en **Soins de suite et Réadaptation** s'atténue depuis juillet mais reste forte avec une évolution de **5,2 %** fin octobre. Les dépenses augmentent de 4,6 % dans le régime des non-salariés et de 5,9 % dans le régime des salariés. Le niveau de remboursement reste inférieur à celui observé avant la crise sanitaire.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin octobre 2022 avec les remboursements à fin décembre 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin octobre 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL CLINIQUES PRIVÉES	+2,6%	+0,6%	+5,0%	+6,8%	+2,0%	+0,1%	+4,3%
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+2,2%	-0,0%	+4,8%	+8,8%	+1,6%	-0,6%	+4,1%
- Part tarif	+0,7%	-1,3%	+3,0%	+8,2%	+0,1%	-1,8%	+2,2%
- Médicaments en sus	+19,7%	+18,3%	+20,9%	+18,8%	+19,0%	+17,9%	+19,9%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+1,9%	-0,8%	+6,3%	+6,8%	+1,1%	-2,2%	+6,6%
OQN Soins de suite et Réadaptation (*)	+5,7%	+5,0%	+6,7%	-6,0%	+5,2%	+4,6%	+5,9%

(*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : MSA

L'article 34 de la loi de financement de la sécurité sociale 2020 définit un nouveau modèle de financement des activités de psychiatrie. Pour les établissements ex-OQN, la mise en œuvre de cette réforme se traduit par l'arrêt de la facturation de la part prise en charge par l'assurance maladie obligatoire à compter du 01/01/2022 (sauf quelques exceptions). Les activités de psychiatrie sont désormais financées par dotations versées par les caisses pivot. Ainsi, le poste psychiatrie ne fera plus l'objet d'un suivi dans cette note.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

¹ - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

6/ Points d'actualité

• Pharmacie de ville – Masques et tests antigéniques

Les remboursements associés aux tests antigéniques s'élèvent à 1,8 million d'euros en décembre 2022 après 1,0 million d'euros en novembre. Les remboursements des masques s'élèvent eux à 0,115 million en décembre (après 0,091 million en novembre).

Depuis octobre 2020, les masques et les tests antigéniques représentent 100,7 millions d'euros de remboursements.

• Biologie – Suivi des tests COVID-19

Les montants remboursés des tests PCR et sérologiques (analyses et prélèvements) réalisés par des biologistes en décembre s'élèvent à 2,9 millions d'euros après 2,1 millions d'euros en novembre, pour représenter 208,3 millions d'euros depuis mars 2020.

• Infirmiers – Suivi des prélèvements test PCR et des tests antigéniques

Les montants remboursés des prélèvements pour les tests PCR et sérologiques réalisés par des infirmiers s'élèvent à 0,3 million d'euros en décembre 2022 (comme en novembre), pour représenter 23,5 millions d'euros depuis mars 2020. Les montants remboursés des tests antigéniques s'élèvent à 0,3 million d'euros en décembre après 0,2 million en novembre pour représenter 12,5 millions d'euros depuis le début de la crise sanitaire.

• Vaccin COVID-19

Les montants remboursés associés à la vaccination (hors vacations) s'élèvent à 0,9 million d'euros en décembre 2022 après 0,5 million en novembre, pour représenter 26,3 millions d'euros depuis janvier 2021.

• Campagne de vaccination anti-grippale

Depuis le début de la campagne, 637 000 personnes se sont fait vacciner contre la grippe dont 571 000 pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Leur taux de vaccination est de 58,0 % à fin décembre 2022, soit 0,3 point de moins que lors de la précédente campagne.

Champ :

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et desles.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

HAD : Hospitalisation à domicile.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Soins de ville hors actes spécifiques Covid-19⁽¹⁾ : remboursements à fin décembre 2022

En 2022, en données CVS-CJO, les remboursements de soins de ville hors actes Covid progressent de 2,3 % par rapport à 2021. Leur croissance est supérieure de **0,1 point** à celle y compris actes Covid (voir partie 3), soit un écart désormais marginal.

Hors tests Covid-19, les montants remboursés d'analyses en laboratoires remontent légèrement par rapport à novembre ; sur douze mois leur recul s'atténue passant de - 4,2 % à - **3,6 %**. La baisse des remboursements y compris actes Covid est plus marquée (- 14,6 %), en raison d'un effet base avec une année 2021 majorée par les remboursements liés aux tests Covid; le différentiel de croissance entre les deux séries est de **11,0 points**.

Les **IJ Maladie hors IJ liées à la Covid-19** de décembre sont au même niveau que novembre. Leur progression sur douze mois ralentit de 0,2 point pour atteindre + 4,2 %. Le différentiel par rapport à l'évolution y compris IJ liées à la Covid-19 continue de s'atténuer (- **7,1 points** après - 7,3 points).

Concernant les **généralistes**, les remboursements d'honoraires hors Covid sont équivalents à ceux de novembre. Leur évolution annuelle est de - 0,1 % y compris Covid, les remboursements baissent de 4,9 %, reflétant essentiellement un début d'année 2021 haut, majoré par les consultations de prévention Covid et la vaccination dédiées à la Covid.

Les **soins infirmiers** hors Covid oscillent sur une trajectoire plate depuis quatre mois. La baisse des remboursements s'estompe légèrement (- 1,1 % après - 1,3 %). L'écart par rapport aux soins y compris actes Covid se réduit légèrement (- **0,6 point** après - 0,7 point).

Pour les **médicaments de ville** hors Covid, les remboursements de décembre sont en retrait par rapport à novembre portant la hausse des dépenses à 7,2 % après 7,3 % sur onze mois. L'écart avec la série y compris actes Covid continue de désenfler (- **0,4 point** après - 0,8 point à fin octobre), à mesure que le poids des mois marqués par la vague Omicron diminue dans l'évolution PCAP.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin décembre 2022	Evolution hors actes spécifiques covid (1)				différentiel avec les évolutions y compris actes covid			
	ACM	PCAP			Ecart sur l'ACM	Ecart sur le PCAP		
	RA	RA	NSA	SA		RA	RA	NSA
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,3%	+2,3%	+0,3%	+4,4%	0,1 pt	0,1 pt	0,6 pt	-0,3 pt
Soins de ville hors produits de santé	+1,4%	+1,4%	-0,8%	+3,3%	0,4 pt	0,4 pt	1,2 pt	-0,3 pt
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+1,3%	+1,3%	-0,5%	+2,8%	1,4 pt	1,4 pt	1,7 pt	1,2 pt
- Médecins généralistes (2)	-0,1%	-0,1%	-3,7%	+3,3%	4,8 pt	4,8 pt	5,0 pt	4,6 pt
- Médecins spécialistes (2)	+1,8%	+1,8%	+0,4%	+2,9%	0,0 pt	0,0 pt	0,1 pt	-0,1 pt
- Dentistes	+1,9%	+1,9%	+2,3%	+1,6%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-0,6%	-0,6%	-2,3%	+2,4%	-0,5 pt	-0,5 pt	-0,3 pt	-0,8 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	+0,4%	+0,4%	-1,3%	+2,6%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	-1,1%	-1,1%	-2,7%	+2,3%	-0,6 pt	-0,6 pt	-0,3 pt	-1,1 pt
Laboratoires (5)	-3,6%	-3,6%	-6,1%	-1,2%	11,0 pt	11,0 pt	7,9 pt	13,9 pt
Frais de transports	+5,9%	+5,9%	+2,8%	+9,6%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+3,1%	+3,1%	+3,7%	+3,0%	-4,5 pt	-4,5 pt	0,9 pt	-5,5 pt
- IJ maladie (6)	+4,2%	+4,2%	+7,2%	+3,6%	-7,1 pt	-7,1 pt	1,7 pt	-8,7 pt
- IJ ATMP	+1,3%	+1,3%	-1,7%	+1,8%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+9,7%	+9,7%	+3,7%	+16,5%	5,3 pt	0,6 pt	-5,4 pt	7,4 pt
Produits de santé (médicaments + LPP)	+4,0%	+4,0%	+1,9%	+6,5%	-1,7 pt	-0,4 pt	-0,3 pt	-0,4 pt
Médicaments :	+5,2%	+5,2%	+3,3%	+7,4%	-2,4 pt	-0,4 pt	-0,3 pt	-0,5 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+7,2%	+7,2%	+5,7%	+8,9%	22,2 pt	-0,4 pt	-0,3 pt	-0,5 pt
- Médicaments rétrocedés	-15,0%	-15,0%	-23,9%	-6,6%	-15,5 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
LPP	+0,5%	+0,5%	-1,8%	+3,6%	0,5 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt

RA = Régime Agricole

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacations), délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacations), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination (hors vacations), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : indemnités journalières dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Indemnités journalières : Remboursements à fin décembre 2022

Les remboursements d'indemnités journalières *y compris Covid* s'élèvent à 712 millions d'euros en date de remboursement (données brutes) en 2022. Les IJ maladie des salariés agricoles représentent 55,5 % des montants remboursés (395 millions dont 221 millions pour les arrêts de moins de 3 mois), ceux des non-salariés agricoles 9,6 %, et les IJ AT des deux régimes 34,9 %.

Par rapport à 2021, **les IJ maladie augmentent de 10,6 %** en données brutes (4,5 % pour les non-salariés agricoles et 11,7 % pour les salariés agricoles).

Pour les salariés (85 % des IJ maladie), l'évolution est majorée par celle des IJ liées à la Covid conduisant à une hausse des IJ maladie de moins de 3 mois à 19,6 %. Hors ceux-ci, les IJ de moins de 3 mois et de plus de 3 mois progressent également mais de manière nettement plus modérée (respectivement 3,2 % et 3,1 %).

De leur côté, les IJ ATMP évoluent de + 0,5 %.

Données brutes, montants en milliers d'euros	Évolution en ACM (année complète mobile)			Montant PCAP janv-décembre 2022	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	fin décembre 2020	fin décembre 2021	fin décembre 2022		fin décembre 2020	fin décembre 2021	fin décembre 2022
INDEMNITES JOURNALIERES	+16,1%	-3,6%	+6,9%	712 386	+16,1%	-3,6%	+6,9%
IJ Maladie	+24,8%	-7,7%	+10,6%	463 965	+24,8%	-7,7%	+10,6%
IJ Maladie Non-salariés agricoles	+15,9%	-13,2%	+4,5%	68 674	+15,9%	-13,2%	+4,5%
IJ Maladie Salariés agricoles	+26,7%	-6,7%	+11,7%	395 292	+26,7%	-6,7%	+11,7%
- IJ maladie de moins de 3 mois	+47,2%	-16,7%	+19,6%	220 597	+47,2%	-16,7%	+19,6%
hors IJ Covid dérogatoire	+17,7%	-4,4%	+3,2%	174 649	+17,7%	-4,4%	+3,2%
- IJ maladie de plus de 3 mois	+6,1%	+7,4%	+3,1%	174 694	+6,1%	+7,4%	+3,1%
IJ ATMP	+2,5%	+4,2%	+0,5%	248 421	+2,5%	+4,2%	+0,5%

Source : MSA.

IJ Covid : sont identifiées en tant que telles, les IJ versées à titre dérogatoire (garde d'enfants, personnes vulnérables, contact tracing, ...) et les IJ versées aux malades de la Covid pour des arrêts prescrits par le service médical de la Cnam, toutes enregistrées avec un numéro fictif de prescripteur de l'arrêt de travail.

Compte tenu des délais de prise en compte des différents numéros fictifs, l'ensemble des IJ versées à titre dérogatoires n'a pu être isolé.

Les arrêts de travail prescrits aux malades de la Covid par des médecins identifiés par leur numéro professionnel ne sont pas isolés.